



FLASH INFO

DP PNC

5 août 2019 #249



QUESTIONS DP AOUT 2019

✈ CP

Les PNC n'ayant plus de CP en N-1, ne peuvent pas en poser sur vacation bidding (impossible pour le logiciel de calculer les N déjà acquis), cependant vous pouvez envoyer un mail au service congés afin que ce soit déduit de votre quota N.

✈ SALARIES RQTH

Les salariés reconnus travailleurs handicapés bénéficient de 2 jours de CP supplémentaires pour les RDV médicaux. Pour poser des CP hors délai, il faut envoyer un mail à la reprogrammation reprogrammationpn@hop.fr avec en copie Luis Seabra luseabra@hop.fr

✈ ENFANT HANDICAPE

Il n'y a rien de prévu dans la convention pour l'attribution des CP pour les salariés ayant un enfant en situation de handicap. Il faut dans ce cas, contacter les RH PNC (Valérie Armengau et Nicolas Teyssier, mettre les 2 en copie), des solutions seront trouvées au cas par cas.

✈ GP

A partir du mois de septembre, tous nos vols passeront en code operating AF, nous serons

alors listés en R2 sur nos propres vols !!!! Ce point inacceptable sera l'objet de négociations avec AF, nous n'allons pas nous laisser faire !!!

✈ TOEIC/BULLATS

Désormais, le BULLATS s'intitule LINGUASKILL, le système de notation reste le même. Le niveau requis par HOP est de 720 pour le TOEIC ou B1 à 55 points pour le LINGUASKILL.

Le coût des examens est d'environ 105 € pour le TOEIC et de 70 € pour le LINGUASKILL, mais peut varier en fonction des centres.

✈ ANCIENNETE

A ce jour, 99 PNC ont une ancienneté antérieure à août 1997 (soit 22 ans d'ancienneté)..

✈ UHV FORFAITAIRES

Nous avons demandé que les UHV forfaitaires soient indiquées sur les dossiers de vols, la direction n'en voit pas l'utilité ni l'intérêt. Une demande sera tout de même transmise à la DSI afin d'étudier la faisabilité.



Adhérez en ligne !

<http://www.unac.asso.fr/informations-adherent/>



✈ Taux acceptation DDA

Le taux d'acceptation des DDA de OFF se situe entre 80 et 90 %, en revanche, c'est plus difficile pour les DDA de ON, car certaines rotations n'existent pas aux dates demandées ou en cas de demande avec des PN précis, ce n'est pas toujours possible en fonction des contraintes de planning de chacun.

✈ BOURSE DES VOLS

La production vient de recevoir une nouvelle version du logiciel qui semble fonctionner, des tests seront effectués sur les cadres avant une mise en service possible fin septembre si les essais sont concluants. Ce logiciel ne permet pas la prise en compte des contraintes réglementaires (tps de repos mini etc...), un agent sera donc en charge de vérifier que cela est possible.

✈ CHAMBRES D'HOTEL

Les chambres réservées par la compagnie le sont dès la fin du TS du jour 1 jusqu'au début du TS du jour 2. Ceci est valable pour les chambres pour convenance personnelle ou pour celles réservées avec les points log. L'hôtel ne peut pas vous demander de partir à midi si vous ne commencez qu'à 16 h !!

✈ 1% LOGEMENT

Les salariés souhaitant bénéficier du prêt 1% logement, doivent envoyer leur demande par mail à grhpnc@hop.fr

✈ ESAN

Les ESAN (animal de soutien émotionnel) ne sont plus autorisés sur nos vols sauf pour les PAX en correspondance depuis et vers les USA. Le MANEX sera mis à jour prochainement.

✈ MEDECINS CLASSE II

Nous avons réitéré notre demande afin que les PNC qui le souhaitent puissent passer leur visite CEMPN à l'Hopital des armées Desgenettes à Lyon.

✈ CARTE PARKING ADP

Un délai supplémentaire fixé au 31 août a été obtenu auprès d'ADP pour que les PNC puissent retirer leur carte, ensuite ce sera le pôle support PN qui sera en charge de les récupérer.

✈ ESCALE STR

Suite à vos remontées sur le contenu et la qualité du petit déjeuner sur cette escale (photo à l'appui), Mr Ardouin a fait le nécessaire auprès de l'hôtel pour une amélioration de la prestation.

✈ ABSENCES INJUSTIFIEES

Un mail automatique est envoyé aux PNC une semaine après l'absence si cette dernière n'a pas été justifiée. Par ailleurs, lorsque vous envoyez un arrêt maladie par mail, demandez un accusé réception afin d'être sûr de la bonne prise en compte.

**Vous souhaitez plus d'informations ? Vous avez des questions ?
Vous pouvez nous contacter :**



Christelle MASSON
06 73 39 74 31
christelle@unachop.com



Jenny TRACLET
06 21 52 33 04
jenny@unachop.com



Gaëlle LEBOURDIEC
06 65 92 80 90
gaëlle@unachop.com



Fabrice LEVIEUX
06 11 70 58 99
fabrice@unachop.com